

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2011

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultat	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7

Le 16 mai 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Entraide jeunesse Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Entraide Jeunesse Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états du résultat, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la société tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des actifs nets non affectés.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)**Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Entraide Jeunesse Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L. ¹

COMPTABLES AGRÉÉS

¹ CA auditeur permis no 11564

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

RÉSULTAT

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	<u>2 0 1 1</u>	<u>2 0 1 0</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions et contributions -		
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale	110 383	108 219
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches	48 000	48 000
Députés	500	500
Ville de Québec	2 744	2 744
Emploi-Québec	-	8 190
Animations	16 735	16 185
Dons	23 114	17 621
Campagne de financement	5 276	4 458
Intérêts sur les placements et autres	1 240	700
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	90	129
	<u>208 082</u>	<u>206 746</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	161 217	160 274
Frais de déplacement et de représentation	7 829	5 987
Loyer	10 689	9 547
Frais liés à la vie associative et démocratique	4 805	5 051
Entretien et réparation	3 913	3 928
Frais d'actualisation du projet Viraj	-	429
Honoraires professionnels	2 442	2 335
Papeterie et frais de bureau	4 769	7 107
Télécommunications	2 449	2 685
Énergie	1 087	1 100
Assurances	1 819	1 788
Formation	1 879	2 556
Frais de campagne de financement	2 576	3 010
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	848	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 903	1 969
	<u>208 225</u>	<u>207 766</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(143)</u>	<u>(1 020)</u>

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2 0 1 1		2 0 1 0	
	Investis en immobilisations			
	corporelles	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDES AU DÉBUT	5 986	43 983	49 969	50 989
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 661)	2 518	(143)	(1 020)
Investissements en immobilisations corporelles	4 484	(4 484)	-	-
SOLDES À LA FIN	7 809	42 017	49 826	49 969

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2011

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
A C T I F		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	9 549	21 443
Placements temporaires (note 3)	42 759	32 711
Comptes débiteurs	6 226	4 772
Charges reportées au prochain exercice	1 425	3 367
	59 959	62 293
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	8 019	6 286
	67 978	68 579
P A S S I F		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs	17 942	18 310
APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	210	300
	18 152	18 610
A C T I F S N E T S		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 809	5 986
NON AFFECTÉS	42 017	43 983
	49 826	49 969
	67 978	68 579
ENGAGEMENT (note 6)		

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 7)		
Insuffisance des produits sur les charges	(143)	(1 020)
Ajustements pour :		
Perte sur disposition	848	-
Amortissement	1 813	1 840
Fonds générés par les opérations	2 518	820
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	(1 454)	70
Charges reportées au prochain exercice	1 942	(1 496)
Comptes créditeurs	(368)	1 329
	2 638	723
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 484)	(1 330)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 846)	(607)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	54 154	54 761
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	52 308	54 154
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT :		
Encaisse	9 549	21 443
Placements temporaires	42 759	32 711
	52 308	54 154

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

1. OBJECTIFS ET STATUTS CONSTITUTIFS

La société offre du support et des activités de prévention aux jeunes de 12 à 25 ans afin qu'ils développent des habiletés personnelles leur permettant d'accroître leur autonomie.

La société est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exemptée d'impôts.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits -

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ameublement et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles et amortissement -

L'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles représente une subvention ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles et est amorti selon les mêmes méthodes d'amortissement et les mêmes taux que les immobilisations corporelles auxquelles il se rapporte.

Instruments financiers -

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Encaisse, comptes débiteurs et comptes créditeurs -

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan. La juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état du résultat de l'exercice alors en cours.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Placements temporaires -

Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur qui correspond approximativement à la valeur comptable compte tenu des taux d'intérêt et de la date d'échéance. Toute variation de la juste valeur est constatée à l'état de l'évolution des actifs nets et transférée à l'état du résultat de l'exercice alors en cours lors de la disposition.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Dépôts à terme rachetables, 0,20 % à 0,50 %	42 759	32 711

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 1		2 0 1 0	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement	5 671	1 064	4 607	2 407
Équipement informatique	14 056	10 644	3 412	3 879
	19 727	11 708	8 019	6 286

5. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
Solde au début	300	429
Amortissement	90	129
Solde à la fin	210	300

6. ENGAGEMENT

La société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation expirant en juin 2013. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars 2012	11 271
2013	11 991
2014	3 043
	26 305 \$

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

7. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 100 \$ (2010 - 971 \$).

8. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la société a comme objectifs de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation tout en maximisant la croissance de ses activités.

La société définit son capital par les actifs nets.

Pour atteindre ses objectifs, la société détermine ses besoins en capitaux et effectue des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique.

La société n'est pas assujettie à des contraintes externes imposées sur le capital.

Il n'y a pas eu de changement concernant la stratégie de gestion du capital au cours de l'exercice.